

CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE



CENTRE[®]
PÉDAGOGIQUE

Centre de
Formation
d'Apprentis



Etablissement
privé hors contrat
enregistré au
répertoire
national des
Établissements
dans l'académie
d'Amiens



contact@centrepedagogique.fr
www.centrepedagogique.fr



Cette formation est dispensée :
1 Boulevard Baraban 80000 Amiens

03.22.22.05.66





Après 95% de réussite en 2022 et 100% de réussite en 2023 ... 100% de réussite en 2024 dont 48% avec la mentions Très bien !
Félicitations à nos 25 élèves !

Nos résultats parlent d'eux-mêmes :

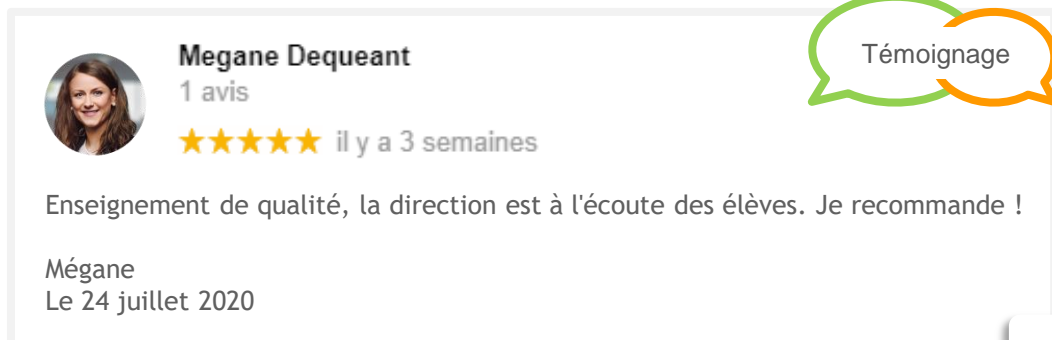
- Entre 90 et 100% de réussite au Cap Accompagnant Éducatif Petite Enfance chaque année depuis 2012.
- 90% des élèves formés au Centre Pédagogique continuent leurs études ou sont embauchés dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme.

La certification qualité obtenue depuis 2020 et renouvelée en 2024 vous assure de notre professionnalisme



Vous serez très bien préparé(e) :

- pour réussir les examens du CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance
- pour trouver un emploi dans l'année qui suit
- pour continuer vos études si vous le souhaitez





Une année scolaire d'études pour obtenir le CAP Accompagnant Éducatif Petite enfance



■ Le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (anciennement CAP Petite Enfance) est un diplôme de niveau III délivré par l'Education Nationale.

RNCP n° 38565 - Date d'échéance : 31/12/2028

Formacode : 44041 Petite Enfance

Code NSF : 332 Travail Social

■ Au Centre Pédagogique, les élèves âgés de 16 ans et plus peuvent préparer leur diplôme en une seule année scolaire, même s'ils doivent passer les épreuves générales du CAP.

■ Les candidats de moins de 16 ans à la rentrée scolaire peuvent être admis après un entretien avec la Directrice.

■ Les titulaires d'un autre diplôme de niveau III ou IV peuvent être dispensés des épreuves d'enseignement général et de certaines épreuves professionnelles.



Notre méthode : une formation en alternance de haut niveau et exigeante.



L'alternance facilite la transition du monde de l'enseignement vers celui de la réalité professionnelle.

2 jours de cours en centre de formation et 3 jours en stage : un rythme apprécié par les structures d'accueil de la petite enfance

Témoignage

Les bénéfices de l'alternance sont nombreux et déterminants :

- Valider son projet professionnel sans perdre une année et éventuellement envisager une poursuite de vos études dans le secteur petite enfance.
- Se confronter aux conditions réelles d'exercice de la profession
- Acquérir la maturité d'esprit des professionnels
- Conforter sa confiance en soi et sa détermination par la mise en application immédiate des notions apprises en classe.



Laurence Cayrol

1 avis

★★★★★ il y a un mois -

Très bon accueil lors de mon inscription pour l'année 2019/2020 en reconversion professionnelle pour un CAP AEPE.
Bel établissement, les formateurs très sympathiques et au Top.
J'en garderai un très bon souvenir.
Merci beaucoup, je vais pouvoir exercer, ce merveilleux métier.

Laurence
Le 10 juillet 2020

Pendant les stages, un formateur du Centre Pédagogique effectue le suivi personnalisé de votre progression directement auprès de la structure qui vous accueille, et à l'issue de chaque stage un tuteur désigné par la structure établit une évaluation et un rapport de stage écrit.



www.centrepedagogique.fr
contact@centrepedagogique.fr

Cette formation se déroule à :
1 Boulevard Baraban 80000 Amiens

03.22.22.05.66





Pour les élèves titulaires d'un CAP, d'un BEP ou d'un baccalauréat, bénéficiant d'une dispense d'épreuves générales

Le rythme d'alternance de septembre à juin est de :

- 2 jours de cours en centre de formation sur Amiens : mercredi et jeudi.
- 3 jours en stage dans les structures d'accueil de la petite enfance de votre choix : lundi, mardi et vendredi.

L'alternance : gage de votre réussite

Un rythme d'alternance personnalisé et adapté à vos pré-requis

Pour les élèves qui n'ont aucune dispense :

Le rythme d'alternance de septembre à juin est de :

- 2 jours de cours en centre de formation sur Amiens : mercredi et jeudi, dédiés à l'enseignement professionnel et à la PSE ;
- une demi-journée supplémentaire de cours en centre de formation sur Amiens pour préparer les épreuves générales du CAP (mathématiques/physique-chimie et français / histoire-géographie-EMC).
- 2 jours ½ en stage dans les structures d'accueil de la petite enfance de votre choix.



Tatiana Ponche

★★★★★ Il y a 24 semaines



J'ai fais mon CAP AEPE 2020/2021 la bas et je l'ai obtenue. Les profs sont super et j'ai appris pleins de chose durant mon année de CAP. Je recommande donc le Centre Pédagogique ORCEA. Super équipe pédagogique et à l'écoute. Je ne regrette pas d'avoir choisi le Centre pour faire ma reconversion professionnelle. J'en garderai un excellent souvenir. Un grand merci à toute l'équipe du Centre Pédagogique.
Le 09 juillet 2021



Des cours en présentiel avec des formateurs spécialisés

Les cours du Centre Pédagogique répondent aux exigences des épreuves du CAP AEPE

- Des cours d'expression écrite et orale pour réussir les épreuves de l'examen et acquérir l'aisance indispensable en milieu professionnel.
- Des cours de sciences médicosociales, de biologie humaine et de nutrition.
- La révision des bases mathématiques pour réussir les épreuves professionnelles.

- Des TP et des TD animés par des professionnels : Hygiène et entretien des locaux, puériculture, ergonomie...
- Au minimum 490 heures de stage en structures dont 6 semaines en temps plein par année scolaire.
- Des entraînements et des mises en situation d'examen, des ateliers professionnels.
- Des contrôles continus, des examens blancs écrits et pratiques tout au long de l'année pour vous permettre de progresser.
- Des cours spécifiques pour les élèves qui doivent passer les épreuves générales.



Elise Darras Bonjour,

Merci beaucoup.

Ne vous inquiétez pas, je n'oublierai pas le centre pédagogique, une superbe école qui grâce à elle j'ai trouvé ma voie 😊
Bonne journée.

J'adore · Répondre · 34 min



Les débouchés et la poursuite des études après un CAP AEPE



■ Délivré par l'Education Nationale, le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance permet à ses titulaires d'accéder à de nombreux emplois en structures :

- les EAJE (Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant) : multi accueil, crèche et micro-crèche, halte-garderie, jardin d'enfants ou structures d'accueil spécialisé du jeune enfant
- les écoles maternelles
- les centres de vacances

Ils peuvent également exercer au domicile des parents ou de l'assistante maternelle, en Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) ou par l'intermédiaire des organismes de garde d'enfants à domicile.

Poursuites d'études après le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance :

■ Etre titulaire du CAPAEPE permet également d'accéder aux épreuves du concours d'ATSEM ou à la fonction d'ASEM pour exercer en école maternelle publique ou privée.

Bonjour Madame ROCHELLE,

Je voulais vous faire part de mon nouveau projet d'orientation.

Après 2 années de formation en CAPPE au Centre Pédagogique, je passe mon examen en juin prochain. Vous savez que je me suis beaucoup épanouie pendant ces 2 années et que j'ai pris beaucoup en maturité et en confiance, ce qui m'a permis de faire un grand choix pour mon avenir professionnel : j'ai décidé de repartir en filière bac en santé sociale. Je suis partie pour 2 ans.

Ayant beaucoup d'ambition pour mon avenir, cela me motive et me donne envie d'aller plus loin et de persévérer.

Je remercie mes parents qui n'ont pas hésité à me suivre dans mon idée. Merci aussi au Centre Pédagogique notamment à vous, Madame ROCHELLE, à ma responsable pédagogique et à mes professeurs qui m'ont soutenue et encouragée dans ma démarche (...)

ED  merveilleusement bien.



Une équipe de formateurs spécialisés dans les métiers de la petite enfance et du soin



Sarah Chapentier

★★★★★ il y a 2 mois

Durant mes deux ans de formation en Cap Petite Enfance, j'ai trouvé les cours très intéressants surtout les professeurs étaient très sympas. Je conseille ceux qui voudraient faire une formation en alternance, allez vous former au Centre Pédagogique d'Amiens. 😊😊

Sarah C.

Une équipe qui rassemble des formateurs spécialisés dans la petite enfance, des professionnels en activité

Les formateurs du Centre Pédagogique sont spécialisés et expérimentés :

- Madame GR : infirmière DE
- Madame ND : éducatrice de jeunes enfants
- Madame SA : éducatrice de jeunes enfants, directrice de crèche
- Madame CS : éducatrice de jeunes enfants en libéral
- Madame SH : auxiliaire de puériculture
- Mesdames AB et MP : diététiciennes
- Madame NR : Ergothérapeute

Chaque élève bénéficie d'un encadrement personnalisé en cours comme en stage, ce qui lui permet de développer ses compétences professionnelles tout en progressant dans les disciplines théoriques indispensables pour exercer.



Le Centre Pédagogique vous accueille dans un beau bâtiment spécialement aménagé pour la formation professionnelle



Des conditions privilégiées pour un enseignement de qualité :

Le Centre Pédagogique met à la disposition des élèves un bâtiment de 850 m² dans un cadre verdoyant à 10 mn à pied de la gare d'Amiens, disposant de :

- 8 salles de classes, une salle informatique et une salle documentaire ;
- 4 plateaux techniques spécialement équipés pour les enseignements professionnels en optique, cuisine, puériculture et soins ;
- des espaces de vie et de détente ;
- une cour extérieure fermée pour les pauses et la pratique sportive.

Vous avez besoin d'un renseignement ou d'un conseil : vous êtes les bienvenus. Vous pouvez venir nous voir quand vous voulez.

Le Centre Pédagogique est ouvert durant toute l'année scolaire, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h. Pendant toutes les vacances solaires et durant tout l'été, le Centre Pédagogique reste ouvert pour vous accueillir du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Portes Ouvertes

Vous souhaitez nous rencontrer et visiter nos locaux, les portes du Centre Pédagogique sont ouvertes toute l'année. Passez nous voir quand vous le voulez, avec ou sans rendez-vous. Vous serez reçus et renseignés. A bientôt !



Un espace pour prendre ses repas



Une infirmière présente à temps plein



www.centrepedagogique.fr
contact@centrepedagogique.fr

Cette formation se déroule à :
1 Boulevard Baraban 80000 Amiens

03.22.22.05.66





Les différents possibilités de financements

1. LE FINANCEMENT A TITRE PERSONNEL

Par mensualisation sur 10 mois de septembre à juin. L'intégralité des chèques représentant l'année de scolarité doit être remise lors de la finalisation de l'inscription. Les dates d'encaissements différés sont au choix de l'émetteur. Les règlements par virements ou prélèvements sont possibles en 4 versements au maximum, de septembre à janvier.

Pour vous aider à financer les frais de formation, vous pouvez essayer de chercher un stage dans une structure qui accepterait de vous accueillir avec le statut de stagiaire rémunéré. Tous les établissements publics et privés d'accueil de l'enfant (crèches, écoles maternelles,...) peuvent être intéressés par votre candidature. La rémunération du stagiaire est exonérée de charges sociales si elle est inférieure ou égale au plafond fixé par l'Etat pour un temps plein (659€ en 2024). Sauf dispositions contraires à venir, la structure d'accueil demeure libre de fixer la rémunération horaire du stagiaire qui ne peut être inférieure à 4,35 € dès lors que le stage dépasse l'équivalent de 8 semaines en temps plein.

2. LE CPF DE TRANSITION

Il remplace l'ancien CIF et concerne donc les salariés en poste dans le privé, avec accord de leur employeur. Ce projet doit être entrepris au minimum 6 mois avant la rentrée et faire l'objet d'une demande de financement auprès de Transition Pro. Le bénéficiaire conserve son salaire pendant sa formation dont les frais sont pris en charge par Transition Pro. Un dispositif équivalent existe également pour les salariés du secteur de la santé (public et privé), la demande de financement relevant selon les cas de Transition Pro ou de l'ANFH.

3. LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Pour les personnes ayant exercé une activité salariée depuis 2015, leur crédit de CPF peut être utilisé pour payer tout ou partie des frais de formation. Les demandeurs d'emploi dont le crédit serait insuffisant peuvent également solliciter un complément auprès de Pôle Emploi appelé « abondement ». La demande doit être faite par l'intermédiaire de la plateforme moncompteformation.gouv.fr, en concertation avec le conseiller Pôle Emploi et au minimum 5 semaines avant la date de la rentrée.

4. LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Il concerne les personnes âgées de 16 à 29 ans au moment de la signature du contrat. Avec le statut d'apprenti(e), vous êtes rémunéré(e) pendant votre formation au taux fixé par l'Etat et les frais de formation sont pris en charge par l'OPCO de votre employeur.

Pour plus de précisions, consultez la page du gouvernement : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/apprentissage/contrat-apprentissage>





Qui sommes - nous ?

Le Centre Pédagogique est un organisme de formation présent à Amiens depuis 2004. Spécialisé dans les métiers du soin, il est aussi Centre de Formation d'Apprentis

- Des résultats souvent supérieurs à 90% de réussite pour l'ensemble des formations dispensées.
- Des centaines d'étudiants suivis chaque année.
- De nombreuses formations dispensées pour les personnels des hôpitaux, des maisons de retraite, des entreprises, des administrations...
- Le Centre Pédagogique est déclaré auprès du rectorat de l'Académie d'Amiens pour les cursus diplômants (CAP, BTS) et pour les formations par apprentissage (n° UAI 0802106E).
- L'accueil des personnes en situation de handicap est rendu possible dans toutes les formations dispensées au Centre Pédagogique après un entretien d'évaluation du projet professionnel. Les aménagements s'avérant nécessaires dans le parcours d'études et lors des examens seront proposés et mis en place.
- Certification Qualiopi n° 2020/86088
Formations - Apprentissage - VAE





1 Boulevard Baraban
80000 Amiens

BTS

Collaborateur Juriste Notarial

- ↳ Formation diplômante en 2 ans
- ↳ Formation initiale
- ↳ Vous devenez collaborateur de notaire

BTS

Opticien Lunetier

- ↳ Formation diplômante en 2 ans
- ↳ Formation initiale ou apprentissage
- ↳ Vous devenez Opticien-Lunetier

CAP

Agent de Sécurité

- ↳ Formation diplômante en 1 ou 2 ans
- ↳ Formation initiale ou apprentissage
- ↳ Accessible avec ou sans dispense d'épreuves

Classes préparatoires

- ↳ Audioprothésiste
- ↳ Ergothérapeute
- ↳ Manipulateur en électroradiologie
- ↳ Orthoptiste
- ↳ Pédicure podologue
- ↳ Psychomotricien
- ↳ Technicien de Laboratoire

- ↳ Remise à niveau scientifique
- ↳ Classe préparatoire au BTS Optique

- ↳ Infirmier
- ↳ Auxiliaire de Puériculture
- ↳ Aide Soignant

Bonjour Mme Rochelle,

Je passerai dès que possible vous remercier de vive voix mais je tenais à le faire dès à présent par écrit. En effet, que de chemin parcouru en deux ans, depuis l'entretien initial jusqu'à l'obtention du diplôme. J'ai conscience de ne pas avoir été "l'étudiant modèle"; je ne peux néanmoins que constater que pour répondre à plus de 95% des questions posées lors de l'ensemble des écrits, il convient de maîtriser les connaissances délivrées par le Centre Pédagogique. C'est bien ce qui m'a permis de décrocher le diplôme dès la première tentative. Alors merci pour tout : de votre niveau d'exigence, de votre patience tout autant que de la liberté laissée pour l'activité physique dans l'établissement. Très cordialement,
Ludovic



Catherine Rochelle
Directrice